



10 | 20
déc. | 15

De 8h30 à 10h30

Début : 9h00
Durée : 1h30

Optimind Winter

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les organismes assureurs, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, finance & performance, business transformation.

FIDAL

Premier cabinet d'avocats d'affaires en France, accompagne votre entreprise dans ses problématiques juridiques et fiscales. FIDAL intervient depuis plus de 90 ans dans tous les domaines du droit des affaires.

Auditorium Optimind Winter

46 rue La Boétie
75008 PARIS

[Se repérer sur la carte](#)

Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 8 décembre 2015.

Pour vous inscrire :
pdj@optimindwinter.com
réf. 20151210

S'INSCRIRE



Les régimes de retraite complémentaires et supplémentaires : ce qui va changer

Quel avenir pour la retraite en France ?



Dans un contexte économique morose, traduit par un chômage élevé et une croissance en berne, les régimes de retraite par répartition français ne semblent pas être en mesure de résorber leur déficit.

En vue de maintenir la pérennité des régimes complémentaires, les organisations patronales et syndicales des associations ARRCO et AGIRC se sont réunies afin de négocier sur des mesures susceptibles d'améliorer leur équilibre.

A l'occasion de ce petit déjeuner, les experts d'Optimind Winter vous exposeront les principaux points de l'accord auquel ont abouti ces négociations. Il sera également l'occasion de compléter cette présentation par une analyse des nouvelles obligations des entreprises concernant les régimes supplémentaires à prestations définies.



Intervenants

Pierre-Alain Boscher, directeur métier Protection Sociale
Yves Menetrier, actuaire manager Protection Sociale
Cyril Manach, consultant et animateur du PCOW* Epargne Retraite
Gaëlle-Anne Bellec, consultante

Avec l'intervention d'**Anna Ferreira**, avocat au sein du Pôle Retraite et Prévoyance d'Entreprise chez Fidal.



8h30 Accueil
9h00 Introduction / Contexte
9h10 L'accord ARRCO AGIRC

- Les mesures immédiates
- Les mesures long terme

9h45 **L'actualité juridique des régimes supplémentaires**

- L'Ordonnance relative à la sécurisation des rentes
- La décision du Conseil Constitutionnel du 20/11/15 relative à la contribution de 45 %
- La Directive européenne du 16/04/14 portant sur l'acquisition et la préservation des droits à pension complémentaire

10h15 Questions / réponses
10h30 Fin du petit déjeuner

* : Pôle de Compétence Optimind Winter